



Villefranche Actu

Le mot du maire

Il nous faut de l'ambition, de la ténacité et du courage. Face à des situations déstabilisantes (au niveau national entre autres), les communes se heurtent à des lourdeurs, à des freins administratifs et surtout à des lenteurs dans le traitement des dossiers.

Verra t-on une issue rapide pour les dossiers ACTIAL (quatre reports au Tribunal), Villa Family ?...

La rentrée de septembre va faire avancer les projets : plan d'aménagement de l'école, ouverture de nouvelles activités commerciales, mise en place du plan RCVCB (Reconquête des Centres Villes et Centres Bourgs).

Je tiens à rappeler à chacun que les élus sont obligés certaines fois de prendre des décisions essentielles pour le bien commun. Ce n'est pas la tâche la plus agréable de notre fonction.

Le bien être dans notre commune s'organise autour des associations. Je remercie tous les responsables qui, tout au long de l'année, multiplient les activités valorisantes et participent à une relation amicale entre les adhérents.

A noter qu'à compter du 16 janvier prochain, les Villefranchois et Villefrancoises seront recensés. C'est un acte citoyen et obligatoire qui est d'une grande importance pour la vie de notre commune. Merci de réserver un bon accueil aux agents recenseurs.

Citation de Sénèque : « La vie est une pièce de théâtre : ce qui compte, ce n'est pas qu'elle dure longtemps, mais qu'elle soit bien jouée »

Gérard FERRIERE

RENTREE SCOLAIRE

■ LA CLOCHE DE LA RENTREE A SONNE POUR LES 91 ECOLIERS

Cette année, la maternelle les 4 saisons accueille 38 enfants, repartis en deux classes jumelles triple niveau (petite, moyenne et grande section). Elodie MENDES et Delphine GUYOLLOT sont chacune en charge de 19 élèves.

L'école des Marronniers accueille 53 élèves. La directrice, Clotilde MONOT-BOUTIN, est en charge des CP-CE1 (21 élèves). Catherine BARLAND-ARBRE, nouvelle arrivante, et Céline BENTI, encadrent chacune les deux classes de CE2-CM1-CM2 (respectivement 16 élèves chacune).

Isabelle GRANDIDIER et Léa BOUGEROL complètent l'équipe pédagogique en qualité d'ATSEM, ainsi que Sylvette DUCREUX, AESH, permettant ainsi l'accompagnement des enfants en situation de handicap.

Légende photo : l'équipe pédagogique au complet le jour de la pré-reentrée.

Vincent THOMAS, Dumiste, intervenant musical au sein de l'école les vendredis.



TRAVAUX

Voirie

Le programme de travaux de voirie 2021/2022 portant sur la Rue des Ardenets, le Chemin des Ecluzeaux et le Chemin du Bois est achevé.

Le montant des travaux s'élève à 53 416,80 € HT, subventionné à hauteur de 30 % par le Département Allier.



Parc du Château de la Porte

A (re) découvrir, le Parc du Château de la Porte, un espace de détente situé au pied du château datant du XVII ème siècle.

UN PEU D'HISTOIRE...

Mardi 20 Août 2024, la municipalité a organisé une cérémonie en mémoire des otages et fusillés Villefranchois du 20 Août 1944 en présence des familles, des portes drapeaux, des élus ainsi que de l'entente musicale Villefranche-Montmarault.

« C'était il y a 80 ans,

Le dimanche 20 août 1944, une colonne allemande provenant de Moulins se rend en renfort à la caserne de Montluçon.

Les résistants villefranchois, mal informés, attendaient l'armée américaine, ils avaient pavoisé le monument aux morts et s'étaient regroupés au carrefour principal de la commune et devant la mairie avec armes et brassards FTP (Francs Tireurs Partisans). »



À la vue des véhicules de l'armée allemande, c'est la panique, le jeune Marcel Chambenoit prend peur et part en courant derrière l'école à travers champ. Il sera la cible d'une mitrailleuse allemande postée route de Murat vers l'entrée du lotissement de la Croix-Landrault, son corps sans vie sera retrouvé le lendemain. Joseph Dupéchaud, vétéran, mutilé de la grande guerre, est pris l'arme à la main, les Allemands le font prisonnier et l'embarque dans un véhicule. On apprendra, deux jours après, qu'il a été fusillé à Montluçon avec un groupe de résistants.

Au café « Cluzel », les beloteurs du dimanche ainsi que d'autres hommes sont pris en otage par l'armée allemande. Si les Allemands traversent sans encombre Villefranche, ils seront libérés sinon ils seront fusillés. Heureusement la traversée se fait normalement, c'est ainsi que les 17 otages sont libérés : Les otages étaient : Arsène Alassimone, Jules Cluzel, Jean Pasquier, Alphonse Boucheron, Humbert Lafranchi, André Buvat, Léon Joanin, Paul Fontvielle, Albert Lafont, Louis Michard, Louis Bardon, Marcel Mouly, François Riotte et Armand Fargeot.

Le 25 août, une importante colonne allemande (200 à 300 véhicules) se replie de Montluçon à Moulins. Le pont du Trible ayant été dynamité le 21 août, les Allemands, furieux de trouver la route barrée et d'avoir essuyé des tirs de maquisards vers Puy-Chabris, vont mitrailler les habitations sur leur trajet route de Cosne et de Murat pendant plus de trois heures.

Le prêtre de l'époque, l'abbé Bardonnet, se rend à l'église et va implorer Sainte Thorette, durant le mitraillage, pour confier la population à la protection de la Sainte.

Après le passage de la colonne aucun mort et blessé n'est à déplorer.

Aussi, l'Abbé a proposé la construction d'un oratoire en reconnaissance envers la Sainte.

En 1946, une petite chapelle est construite au fond du vallon de Montcenoux, financée par un élan collectif de générosité des Villefranchois.



■ CCAS

En fin d'année scolaire, le CCAS a récompensé les élèves partant au collège en leur offrant une calculatrice, une clé USB et un livre « J'entre en 6ème ». Un goûter a été partagé dans la cour des Marronniers en présence des institutrices.

Le repas offert aux aînés aura lieu le samedi 07 décembre prochain, les bénéficiaires recevront une invitation. Les personnes âgées de plus de 65 ans arrivées récemment sur la commune sont priées de se faire connaître en mairie.

■ CENTRE AQUARECREATIF – SAISON 2024

Le nombre d'entrées enregistrées cette saison est de 3092 dont 2376 habitant la commune et 716 hors commune. La recette des entrées est de 3 254,80 €, 85 cours de natation ont été dispensés à 17 enfants Villefranchois. La commune a participé à hauteur de 4 € par cours et par enfant.



■ JEUX OLYMPIQUES 2024

Valérie MALLET, originaire de Villefranche d'Allier, a porté fièrement les couleurs du Bourbonnais et de Villefranche d'Allier lors du Marathon pour tous des Jeux Olympique de Paris.



■ NOUVEAU COMMERCE

Laurine MORILLAS, a ouvert son salon de tatouage « LM Tatouer » le 07 octobre 2024 au 23 Avenue Félix Mioche.

Différentes prestations proposées :

- Tatouage
- Détatouage
- Maquillage semi-permanent
- Soin Carbon Peel

Prise de RDV Uniquement sur :

Messenger : LM Tatouer

Instagram : _lmtatouer_

Mail : lmtatouer@gmail.com



INFORMATIONS

■ PREVENTION CONTRE LES RONGEURS

La lutte contre les rongeurs passe par une étape importante qui consiste à rendre votre habitation, votre commerce ou votre local le moins attractif possible pour les rongeurs.

Il existe plusieurs façons d'empêcher les rats de pénétrer dans votre maison ou votre entreprise. Voici quelques-unes des méthodes les plus efficaces :

- Scellez tous les trous ou fissures à l'extérieur de votre bâtiment, y compris les espaces autour des portes et des fenêtres
- Conservez la nourriture et les ordures dans des récipients aux couvercle hermétiques
- Eliminez les sources d'eau, telles que les fuites et l'eau stagnante, que les rats peuvent utiliser pour boire
- Enlevez les désordres et les débris à l'intérieur et autour de votre propriété que les rats peuvent utiliser pour faire leur nid
- Les pièges peuvent être utilisés pour capturer les rats qui sont déjà présents sur votre propriété. Vérifiez régulièrement les pièges et éliminez les rats capturés de manière sûre.

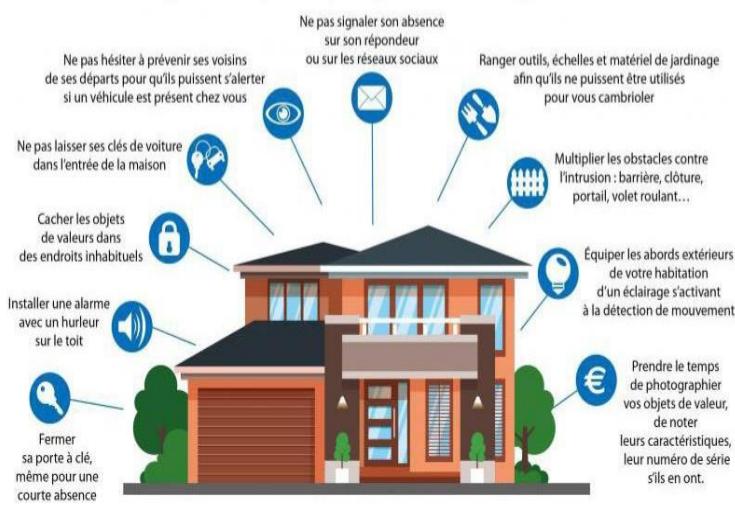
Vous connaissez maintenant les différents axes à analyser pour prévenir toute intrusion du nuisible dans votre habitat.



■ PREVENTION CONTRE LES CAMBRIOLAGES

Soyez attentifs aux mouvement inhabituels de votre voisinage

- Véhicules suspects
- Personnes suspectes



LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS



RANDO-VILLEFRANCHE

Notre club comptait 54 licenciés pour la saison 2023-2024. Nos randonnées habituelles se déroulent en après-midi le mardi (8 à 15km). Une fois par trimestre une randonnée à la journée (18 à 25 km) avec pique-nique est programmée. Un calendrier trimestriel des sorties organisées est visible dans le tableau d'affichage situé contre le mur de l'enceinte du Château de la Porte, face au gymnase. Chaque année, un séjour d'une semaine, dans un village vacances (Ronces les Bains en mai 2024), ainsi qu'une ou deux journées découvertes sont organisés (Moulins et ses ponts, Lapalisse et son château en 2024).

Une manifestation renommée : la randonnée du 11 novembre. Chaque année, notre manifestation la plus marquante se déroule l'après-midi du 11 novembre, par une randonnée ouverte à tous avec ravitaillements en cours de route et collation à l'arrivée. 3 circuits sont balisés spécialement pour l'occasion (7-12-17 km).

Si vous êtes intéressé(s) par la marche et que vous hésitez à nous rejoindre, venez faire un essai sur une ou deux randonnées et vous serez libre de décider, en connaissance de cause, de poursuivre ou pas.

Pour tout renseignement, contactez la présidente

(Jocelyne Moret au 06.07.77.37.59

jocelyne.radier@wanadoo.fr).



HARMONIE L'ESPERANCE

Notre association est un groupe d'amis musiciens de tous âges et de tous niveaux.

Chaque vendredi soir, nous faisons une répétition de 20h30 à 22h00, soit à Villefranche soit à Montmarault.

Notre Harmonie prête des instruments de musique et donne des cours de solfèges gratuitement. Si vous êtes intéressés par la musique, n'hésitez pas à venir nous rejoindre que vous soyez débutants ou confirmés, nous serons heureux de vous accueillir dans une ambiance familiale. Pour plus de renseignements, contacter notre président, Dmitry Granjean au 07.71.65.17.24



CLUB DE GYM



Le club de gymnastique de Villefranche, affilié à la fédération Sports pour Tous, a repris ses activités au gymnase le lundi 9 septembre 2024.

Les cours de swiss-ball ou ballon suisse (gros ballon sur lequel on peut s'asseoir et faire divers exercices) associés à du **Pilates** permettent d'assouplir la colonne vertébrale mais aussi de renforcer les muscles de la ceinture abdominale et donc de prévenir le mal de dos, en douceur. C'est un cours idéal pour une reprise sportive. Les séances ont lieu le **lundi de 18h à 19h avec Sylvie, au gymnase.**

Les cours de renforcement musculaire ont lieu **le jeudi de 18h à 19h avec Sylvie.** Ces cours de remise en forme consistent à effectuer des mouvements développant le travail des bras, des cuisses, des abdos, des fessiers, de la taille... avec divers accessoires (élastiques, poids légers, haltères, bâtons, ballons...) sur des musiques actuelles. Sylvie propose des cours variés et entraînants.

Les cours de cardio/fitness ont lieu **le jeudi de 19h à 20h au gymnase avec Sylvie.** Ils rassemblent des activités de fitness qui sont des exercices d'endurance et sollicitent le muscle cardiaque afin de l'entraîner à l'effort, le tout sur des musiques rythmées.

Toutes les personnes intéressées peuvent se rendre à ces cours, au gymnase, pour essayer (prévoir une bouteille d'eau, une serviette et une paire de baskets de rechange). Les tapis, ballons suisses et autres accessoires sont fournis. L'animatrice est diplômée et les tarifs sont abordables et dégressifs. Pour plus de renseignements, vous pouvez téléphoner au 06-11-27-39-06 (Laetitia), au 06-43-07-19-01 (Hélène) ou au 06-34-70-91-35 (Sylvette), ou bien écrire par mail à clubdegym.villefrancedallier@gmail.com.



LE CLUB DU TEMPS LIBRE de Villefranche d'Allier est un club important avec ses 165 adhérents à ce jour. Il a fêté ses 50 ans en octobre. De nombreuses activités se déroulent au cours de l'année : 4 concours de belote, 2 tournois de tarots, un voyage d'une semaine, à Milan en 2024, une excursion d'une journée en août, cette année visite d'une tonnellerie à Sancoins. Chaque semaine, les adhérents peuvent participer à des séances de piscine, de gym douce, à des jeux de société ou à des entraînements de pétanque, une équipe a été sélectionnée en 2024 aux nationaux de Génération Mouvement à Argelès.

■ RETRAITE SPORTIVE THORETTE DE VILLEFRANCHE D'ALLIER



La Retraite Sportive Thorette de Villefranche d'Allier est une association affiliée à la Fédération Française de Retraite Sportive. Elle s'adresse à toute personne de plus de 50 ans. Sa devise est « Sport Seniors Santé ». Elle propose plusieurs activités sportives adaptées sans compétition et dans la convivialité. Il est recommandé d'en pratiquer au moins 3 pour être bien dans son corps et dans sa tête. Elles sont encadrées par des animateurs bénévoles formés.

Quelques rencontres départementales sont organisées dans différentes communes (tir à l'arc, pétanque, danses, marche).

Des séjours sont organisés. Pour le séjour d'une semaine qui a eu lieu à St Pierre la Mer, on pratique de la marche et/ou du vélo tout en visitant. Le prochain aura lieu à Piriac sur Mer. Pour le séjour de 3-4 jours on s'oriente davantage sur des visites avec un peu de marche. A la fin du mois il se déroulera à Amboise. Des voyages d'une journée ont lieu également.



■ TENNIS CLUB DE VILLEFRANCHE

Le club de tennis affilié FFT est reparti pour une nouvelle saison.

La compétition a repris ses droits avec le début de la coupe des vendanges le dimanche 15 septembre. Auteur de 3 premières victoires L'équipe engagée en 2ème série départementale en parfaite entente avec Cosne aura pour objectif de remonter dans la série supérieure, mais aura fort à faire contre les deux prochains adversaires candidats eux aussi à la montée : l'EDSM et le Team tennis Montluçon.

L'école de tennis encadré par Alexis de TOLLENAERE diplômé d'état a également repris du service le vendredi 20 septembre et une vingtaine de jeunes âgés de 6 à 17 ans se perfectionne à la pratique du tennis. Cette année 6 nouveaux jeunes découvrent la joie de taper la petite balle jaune. Les cours ont lieu tous les vendredis hors vacances scolaires à partir de 17h30.

Prochaine manifestation du club : le loto qui aura lieu le 09 février 2025

Pour tous renseignements, contacter :

Laurent DECHET 06 63 48 26 61 OU Jérôme DECHET 06 98 57 98 24

CENTRE SOCIAL MON VILLAGE



Le Centre Social Mon Village est une association loi 1901 ouverte à tous les habitants de son territoire.

MON tmaraULT
VILLEfranche
pour tous les ÂGEs

C'est un lieu d'accueil, d'écoute et de paroles qui permet l'accompagnement de projets, avec la participation active de tous, pour améliorer les envies et les besoins. Son fonctionnement est réhabilité tous les 4 ans par la CAF et s'articule autour d'un projet social. Les axes définis pour celui de 2024-2027 sont les suivants : mobilité, mixité sociale, communication, accès aux droits et actions à poursuivre.

En cette rentrée de septembre 2024, la co-présidence et la co-direction se mettent en place accompagnées par la fédération nationale des Centres Sociaux.

Mobilité :

- La Discut' :Notre camping-car itinérant se déplace sur le territoire pour aller à la rencontre de tous. Tous les habitants sont les bienvenus.
- Co-voiturage : Nous pouvons vous mettre en relation pour des départs ou des arrivées de différentes communes dont Villefranche, n'hésitez pas à vous inscrire sur une liste disponible au Centre Social.
- Mobilité douce : Vous vous y connaissez un peu en vélo électrique (vélo, kits, aides), dites-le-nous ! Vous souhaitez en savoir plus sur le sujet : Dites-le-nous aussi !!

Mixité Sociale :

- Evènement culturels
- Ateliers inter-villages, inter-structures : L'accueil de loisirs de Villefranche et le Relais Petite Enfance se rejoignent le 14 décembre afin de proposer une journée de noël avec des animations (spectacle) ouvert et gratuit pour tous.
- Echanges entre générations : Les enfants de l'accueil de loisirs de Villefranche s'affairent lors des mercredis à la confection de la décoration des tables pour les 50 ans du club du temps libre. Lors des vacances d'automne une après midi sera consacrée à la cueillette de champignons ou bien à des parties de jeux de société (en fonction de la météo) avec le club du temps libre. En lien avec la municipalité de Villefranche, une surprise est également prévue à l'occasion du repas des aînés prévus en fin d'année.

Communication :

- Les supports : grâce au Mon village parle du centre social publié tous les mois il est possible de suivre toute l'actualité (passée et future) des actions mises en place. Il est également possible de retrouver notre actualité via les réseaux sociaux.
- Le Centre Social c'est quoi? et pour qui ?: Vous avez des idées, des envies, des projets, des besoins, le Centre Social est là pour vous.
- Coopération avec les autres structures

Accès aux droits :

- Inclusions numériques : Nous accueillons tous les lundis dans nos locaux, des ateliers numériques proposés par le conseiller numérique de la Com'Com'.
- Soutien pour les aidants : Une fiche info secours sera bientôt disponible pour sécuriser les aidants.
- Relais local d'informations

Service d'aide à domicile : 04 70 35 36 95 - Service de soins à domicile : 04 70 35 36 42- Service de portage de repas : 07 84 68 32 97

PORTRAGE DE REPAS

Un service de portage de repas à domicile, pour permettre aux habitants de la Communauté de Communes de rester dans leur cadre de vie habituel sans se sentir isolés de part leur âge ou leur handicap.

Ce service accessible sous certaines conditions (âge, incapacité temporaire à se préparer des repas), permet de bénéficier tous les jours, tout au long de l'année, de repas équilibrés et variés pouvant être adaptés aux personnes suivant un régime (sans sel, diabétique, sans sucre, coupé)

Prix du repas : 9,39 € pour les résidents permanents de la comcom, 9,91 € pour les résidents saisonniers (curistes).

Les repas sont livrés froids et préparés, sous couvert d'une diététicienne, par la société Saveurs et Traditions du Bocage (STB).

Inscriptions et fonctionnement

Il vous suffit de remplir une demande et de la transmettre au service de portage de repas.

Contact : Cécile DUMONT

Tél : 07 84 68 32 97

portagederepas@orange.fr



MUTUELLE COMMUNAUTAIRE

Le saviez-vous ?

Un conseiller de la Mutuelle Just est présent pour vous rencontrer et vous aider dans vos démarches à Cosne d'Allier et Montmarault.

Pour choisir votre RDV : <https://www.just.fr/nos-agences> ou bien appelez le 0 809 546 000 (service gratuit + prix de l'appel).



SERVICE D'AIDE A DOMICILE

Pour tous

- Tâches ménagères courantes
- Entretien du linge
- Courses
- Préparation des repas, etc
- Aide et accompagnement



Pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap

- Aide pour les actes essentiels de la vie
- Accompagnement dans les acticités de la vie sociale
- Transports, accompagnements
- Soutien et accompagnement au bénéficiaires et aux aidants

SERVICE DE SOINS A DOMICILE

Pour les personnes âgées de plus de 60 ans et les personnes de 60 ans présentant un handicap (sur prescription médicale)

- Toilette médicalisée
- Soins d'hygiène et de prévention
- Aide au lever et au coucher
- Soutien et accompagnement aux bénéficiaires et aux aidants

Pour les personnes atteintes de maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées

* Soins d'accompagnements et de réhabilitation visant les capacités restantes pour améliorer l'autonomie dans les activités de la vie quotidienne



Les structures Enfance Jeunesses (EJ)

Bézenet :

1 Rue René Piquandet – 03370 Bézenet
Tél : 04 70 07 41 69

Montmarault :

8 Boulevard Tourret – 03390 Montmarault
Tél : 04 70 07 39 60

Villefranche d'Allier :

Rue des Fossés – 03430 Villefranche d'Allier
Tél : 04 70 02 90 47

Le siège administratif :

14 Avenue Jean Moulin
03430 Villefranche d'Allier
04 70 07 41 69
direction@cs-monvillage.fr

Suivez l'actualité sur :

Facebook :

<https://www.facebook.com/people/Centre-Social-Mon-Village/100076561977380/>

Notre Site Internet :

<https://villefranchemontmarault.centres-sociaux.fr/>

Les structures

Petite Enfance (PE)

Bézenet :

7 Bis Rue des Tilleuls – 03370 Bézenet
Tél : 04 70 05 97 27

Cosne d'Allier :

2 Place du Coq Chantant –
03430 Cosne d'Allier
Tél : 04 70 09 86 15

Montmarault:

8 Boulevard Tourret – 03390 Montmarault
Tél : 04 70 07 39 60

Relais Petite Enfance :

14 Avenue Jean Moulin,
03430 Villefranche d'Allier

AGENDA *

* Liste non exhaustive

■ Samedi 19 octobre : Grimpée Villefranchoise du Club Cyclo de 12h00 à 15h30 et de 12h00 à 17h00 randonnée pédestre, RDV au Centre Espace

■ Dimanche 20 octobre : Randonnée pédestre du Club Cyclo de 8h30 à 14h00, RDV au Centre Espace

■ Dimanche 27 octobre : Théâtre organisé par les Retraités Franvil Socopa, à 15h00 Salle Europe

■ Lundi 11 novembre : Commémoration de l'Armistice de 1918 à 10h00 école des Marronniers

■ Lundi 11 novembre : Randonnée organisée par Rando-Villefranche à partir de 13h00, départ Centre Espace

■ Samedi 16 novembre : « Vide ta chambre » de 9h à 16h, organisé par l'Amicale Laïque au Centre Espace

■ Dimanche 17 novembre : Loto de l'Amicale Laïque à partir de 13h30, Salle Europe

■ Samedi 23 et dimanche 24 novembre : Marché de Noël au Centre Espace, organisé par Villefranche Culture Loisirs

■ Lundi 25 Novembre : Séance cinéma, salle Europe

■ Samedi 07 décembre : Repas des aînés organisé par le CCAS, à 12h00 Salle Europe

■ Mercredi 11 décembre : Don du sang de 16h à 19h, Salle Europe

■ Vendredi 13 décembre : Marché de l'hiver de l'Amicale Laïque

■ Dimanche 15 décembre : Messe avec Mgr Marc Beaumont à 10h30 en l'église Saint-Jacques-le-Majeur

■ Mercredi 18 décembre : Spectacle de Noël de la commune, à 15h00, Salle Europe

Les séances CINÉMA au Centre Espace



Lundi 25 Novembre

Les informations sur les prochains films à l'affiche seront diffusées sur :



[Commune de Villefranche d'Allier](#)



EXPO
A ne pas rater

Du 09 au 11 Novembre
Château de la Porte



Du 09 au 11 Novembre 2024

Château de la Porte à Villefranche d'Allier

Entrée gratuite

En collaboration avec l'Historial du paysan soldat de Fleuriel et l'Association des Anciens Combattants

Recensement de la population 2025

Cette année, Villefranche d'Allier réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 Janvier 2025.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir la **population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et **sur les logements**, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le **nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. Identifier **les besoins** notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter la mairie au 04.70.07.40.35

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

